


AMUNDI FINANCE
Rapport Annuel 2017

SOMMAIRE

1. Rapport de gestion de l'exercice 2017.....	3
2. Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.....	19
3. Etats Financiers 2017.....	26
4. Rapports des Commissaires aux Comptes.....	62
5. Déclaration du Directeur Général.....	69

01

Rapport de gestion de l'exercice 2017

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE AMUNDI FINANCE Sur les comptes sociaux clos le 31 décembre 2017

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Les principales activités de la société Amundi Finance sont les suivantes :

- activité de garantie,
- activités d'émissions de notes à travers ses filiales, ou en direct,
- activité de swaps et de collatéralisation entre les fonds garantis, ses filiales et le marché.

1. Activité de garantie donnée aux fonds

	Engagements 2016	Engagements 2017	variation
Fonds à formule non PEA	7 695 682 710	8 265 070 927	7%
Fonds à formule PEA	4 270 475 208	3 749 955 582	-12%
Fonds en assurance de portefeuille	3 568 669 965	4 657 706 930	31%
autre fonds garantis (OPC monétaire)	1 111 204 846	973 602 266	-12%
Total Fonds garantis	16 646 032 729	17 646 335 705	6%

Exposition en engagement

Les conditions de marché sont restées défavorables pour le lancement de fonds structurés et garantis en 2017, avec des niveaux de taux et de spread particulièrement bas malgré une légère hausse sur l'année. Malgré ce niveau de taux et de spread, les engagements ont augmenté sur la période, en hausse de 6% par rapport à fin décembre 2016.

Fonds à formule (fonds structurés) : les engagements sur les fonds à formule sont en légère hausse au global +0.4% avec une variation de -12% pour les Fonds à formule non éligibles au PEA et +7% pour les fonds à formule éligibles au PEA sur l'année 2017.

Fonds en assurance de portefeuille et autres fonds: les engagements des fonds en assurance de portefeuille porte la croissance des engagements fonds garantis sur 2017 avec une hausse de +31%.

Impact pour l'activité de garant sur l'année 2017

Il y a eu 1 910 K€ d'appel au garant en 2017. Ces appels ont concerné les fonds monétaires garantis en capital (garantie en capital non renouvelée en 2017) et le recyclage des fonds à formule et des émissions échus en fonds avec garantie en capital sur 6 mois. Des provisions ont été enregistrées pour les fonds de recyclage (1 818 K€) des fonds à formules et des émissions et un CPPI bénéficiant d'une garantie MAX NAV Amundi Objectif retraite 2020 (1 710 K€). La source de ces provisions est le niveau bas des taux ne permettant pas aux actifs des fonds d'assurer la garantie.

Du point de vue du risque de crédit, la situation est en revanche stable et les perspectives d'appel au garant sont faibles. Aussi, aucune provision associée aux fonds à formule n'a été enregistrée.

2. Activités sur les émissions de notes à travers ses filiales dnA, Amundi Finance Emissions, LCL Emissions et Amundi Issuance.

Les trois filiales dédiées à l'activité d'EMTN "Amundi Finance Emissions", "LCL Emissions" et "Amundi Issuance" ont poursuivi en 2017 leur programme d'émission auprès du réseau Crédit Agricole pour la première, des réseaux LCL et CRELAN en Belgique pour la seconde et du réseau BAWAG en Autriche pour la troisième, respectivement pour un notionnel de 991 millions d'euros, 499 millions d'euros et 8 millions d'euros. Les montants circulants à fin 2017 s'élèvent à 2 574 millions d'euros pour Amundi Finance Emissions, 1 077 millions d'euros pour LCL Emissions, 26 millions d'euros pour Amundi Issuance.

Pour ces opérations, Amundi Finance a donné une contre-garantie à Crédit Agricole S.A. et LCL ainsi qu'aux véhicules d'émissions Amundi Finance Emissions et LCL Emissions.

Par ailleurs, Amundi Finance a émis un montant global de 12M€ sur l'année 2017.

Les engagements d'Amundi Finance pour les véhicules d'émission dnA, Amundi Finance Emissions et LCL Emissions s'élèvent à 4 843 847 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

3. Activité de swaps et de collatéralisation

La centralisation des dérivés par Amundi Finance représente un notionnel de 52 298 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contreparties externes et fonds inclus) contre 44 784 millions d'euros au 31 décembre 2016.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

Le **Produit Net Bancaire**, s'élève à 127 010 milliers d'euros contre 192 495 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

La contribution des principales activités au Produit Net Bancaire s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
PNB GESTION	64 584	121 361
commissions (produits)	86 256	131 649
<i>dont commissions fixes sur engagements de Hors Bilan</i>	30 169	26 264
<i>dont commissions variables sur engagements de Hors Bilan</i>	37 095	94 161
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	1 966	
<i>dont commissions sur Notes</i>	17 026	11 224
commissions (charges)	- 21 672	- 10 288
<i>dont commissions sur engagements de Hors Bilan</i>	- 135	- 109
<i>dont commissions sur animation de marché</i>	- 841	- 746
<i>dont commissions de gestion</i>	- 88	
<i>dont charges sur appel en garantie</i>	- 1 910	
<i>dont commissions sur Notes</i>	- 15 592	- 9 433
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	- 3 106	
PNB FINANCIER	63 452	72 299
Intérêts et produits assimilés	5 967	1 909
Intérêts et charges assimilés	- 10 418	- 7 352
Gains ou pertes sur portefeuille de négociation	56 126	29 122
Gains ou pertes sur portefeuille de placement et assimilés	996	1 847
Revenus des titres à revenus variables	10 781	46 773
PNB AUTRES PRODUITS	- 1 026	- 1 165
autres produits d'exploitation bancaire		
autres charges d'exploitation bancaire	- 1 026	- 1 165
PRODUIT NET BANCAIRE	127 010	192 495

Le **PNB de Gestion** s'élève à 64 584 milliers d'euros en 2017 contre 121 361 milliers d'euros en 2016. Cette baisse est principalement liée à des effets non récurrents (arrivée à échéance de fonds non PEA). Il est composé des éléments suivants :

- les produits de garantie fixes pour 30 169 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre 26 264 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ;
- les produits de garantie variables pour 37 095 milliers d'euros en 2017 contre 94 161 milliers d'euros en 2016 sont en très forte baisse suite à l'arrivée à échéances plus importante en 2016 de fonds non PEA ;

- les produits de commissions de placement pour 17 026 milliers d'euros en 2017 contre 11 224 milliers d'euros en 2016, dont :
 - 17 026 milliers d'euros au titre des commissions de placement sur l'activité d'émission de Notes contre 11 218 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

- Des reprises de provision pour appels en garantie sur les fonds de recyclage pour 1 966 milliers d'euros.

- le poste commissions charges s'élève à – 21 672 milliers d'euros en 2017 contre - 10 288 milliers d'euros en 2016 ; il comprend principalement :
 - les rétrocessions de commissions de placement sur l'activité d'émission de Notes pour - 15 565 milliers d'euros contre - 9 418 milliers d'euros en 2016,
 - les commissions d'animation de marché sur les CA Oblig Immo pour - 841 milliers d'euros en 2017 contre - 746 milliers d'euros en 2016,
 - les charges sur commissions de garanties pour - 135 milliers d'euros,
 - des commissions de gestion pour - 88 milliers d'euros liés à l'émission d'EMTN par Amundi Finance et gérés par Amundi AM.
 - Des charges d'appels en garantie pour - 5 016 milliers d'euros dont - 3 106 milliers d'euros de dotations aux provisions et de - 1 910 milliers d'euros d'appels en garantie sur les fonds de recyclage.

Le **PNB Financier** s'élève à 63 452 milliers d'euros en 2017 contre 72 299 milliers d'euros en 2016, composé des éléments suivants :

- des revenus sur titres pour 10 781 milliers d'euros contre 46 773 milliers d'euros au 31 décembre 2016, dont :
 - les dividendes reçus de sa filiale Amundi Intermédiation pour 5 552 milliers d'euros contre 36 166 milliers d'euros reçus en 2016 (dont 11 558 milliers d'euros d'acompte sur le résultat 2016),
 - les dividendes reçus de sa filiale Amundi Tenue de Comptes pour 5 664 milliers d'euros contre 10 776 milliers d'euros en 2016 (dont 4 992 milliers d'euros d'acompte sur le résultat 2016).

- d'une charge nette d'intérêts pour – 4 451 milliers d'euros (contre – 5 443 milliers d'euros au 31 décembre 2016), dont :
 - la charge d'intérêts de - 4 814 milliers d'euros au titre de l'emprunt subordonné à durée indéterminée,
 - le produit net des dépôts de garantie des opérations du collatéral et des opérations de trésorerie pour + 545 milliers d'euros en 2017 contre - 594 milliers d'euros en 2016,
 - une charge nette sur le financement de l'activité Collat Titre de - 57 milliers d'euros.

- d'un produit net des activités d'émission de swaps, de notes, de collatéral et du portefeuille de transaction pour + 56 126 milliers d'euros (contre + 29 122 milliers d'euros au 31 décembre 2016), dont :
 - + 49 577 milliers d'euros (contre 34 410 milliers d'euros au 31 décembre 2016) correspondant aux indemnités de risques de collecte pour ces activités d'IFT pour la commercialisation et le lancement des nouveaux fonds à formule et EMTN,
 - + 6 245 milliers d'euros liés à la correction de valeur au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA) ,
 - + 303 milliers d'euros de résultat d'IFT et de portage de titres sur l'ensemble des montages (contre une charge de - 1 435 milliers d'euros au 31 décembre 2016) dont principalement :
 - - 428 milliers d'euros sur les fonds à formule en raison de la sous collecte lors du lancement de certains fonds (pertes compensées par les IRC reçus sur ces fonds),
 - + 1 453 milliers d'euros sur les montages de types UCO ,
 - + 65 milliers d'euros sur dnA,
 - + 1 783 milliers d'euros sur les CA OBLIG IMMO,
 - -1 746 milliers d'euros sur les CA INDICIA en raison de la sous collecte lors du lancement de certains fonds (pertes compensées par les IRC reçus sur ces fonds),
 - + 12 milliers d'euros sur les montages LCL Emissions
 - - 171 milliers d'euros sur BAWAG en raison de la sous collecte lors du lancement de certains EMTN,
 - + 33 milliers d'euros sur Crelan,

- - 952 milliers d'euros sur les montages de type Asset Swaps,
 - + 254 milliers d'euros sur les émissions d'EMTN de la société.
- des gains sur l'activité de portefeuille de placement pour + 996 milliers d'euros contre un gain de + 1 847 milliers d'euros au 31 décembre 2016, dont :
 - + 1 006 milliers d'euros de résultats nets sur les titres du portefeuille de placement en lien avec le process de structuration des fonds à formule de taux, de type Asset Swaps appliqué sur les IFT.

Le **PNB Autres Produits** s'élève à - 1 026 milliers d'euros et comprend principalement la charge pour contribution d'Amundi Finance au coût des obligations de Crédit Agricole SA au titre de sa qualité d'actionnaire de référence, contre - 1 165 milliers d'euros en 2016.

Les **charges générales d'exploitation** se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-760	-690
Charges sociales	-353	-310
Intéressement et participation	-64	-112
Impôts et taxes sur rémunérations	-127	-117
Total des charges de personnel	-1 304	-1 229
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 304	-1 229
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 179	-4 126
Services extérieurs et autres frais administratifs	-4 921	-4 155
Total des charges administratives	-8 100	-8 282
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-8 100	-8 282
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-9 404	-9 511

(1) dont 685 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

- les charges de personnel en augmentation pour 1 304 milliers d'euros en 2017 contre 1 229 milliers d'euros en 2016, avec principalement :
 - les salaires et charges sur les effectifs permanents pour 1 105 milliers d'euros contre 987 milliers d'euros au 31 décembre 2016,
 - des charges d'impôts et taxes sur rémunérations pour 127 milliers d'euros dont 95 milliers d'euros de taxe sur les salaires,
 - une provision pour indemnités de fin de carrière pour 11 milliers d'euros.
- les frais administratifs stables à 8 100 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre 8 282 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Ils sont essentiellement composés des éléments suivants :
 - les services extérieurs pour 4 921 milliers d'euros contre 4 155 milliers d'euros au 31 décembre 2016, dont :
 - la refacturation par le groupement de moyens de personnel mis à la disposition de Amundi Finance pour 1 869 milliers d'euros, ainsi que des services extérieurs pour 1 764 milliers d'euros ,
 - les frais informatiques et de bases de données pour 873 milliers d'euros, liés principalement au système Murex,
 - les loyers et charges Agoram pour 127 milliers d'euros,
 - les honoraires de commissaires aux comptes pour 199 milliers d'euros.
 - les impôts et taxes pour 3 179 milliers d'euros, avec en particulier :
 - la CET / CVAE pour 1 767 milliers d'euros contre 2 252 milliers d'euros en 2016,
 - la taxe Systémique pour 293 milliers d'euros contre 409 milliers d'euros en 2016,
 - la cotisation au fond de résolution unique (FRU) pour 685 milliers d'euros contre 1 009 milliers d'euros en 2016,
 - la taxe ACPR pour 87 milliers d'euros contre 98 milliers d'euros en 2016,
 - la contribution BCE pour 55 milliers d'euros contre 67 milliers d'euros en 2016,
 - la contribution au fond de soutien des collectivités territoriales pour 85 milliers d'euros contre 95 milliers d'euros en 2016,
 - la contribution sociale de solidarité pour 205 milliers d'euros en 2017 contre 238 milliers d'euros en 2016.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** est un produit de 117 606 milliers d'euros en 2017 contre 182 984 milliers d'euros pour l'exercice 2016.

Le **Coût du risque** est un produit de 1 026 milliers d'euros en 2017 contre 2 768 milliers d'euros en 2016 ; il comprend principalement :

- + 1 235 milliers d'euros de reprise de provisions sur les risques d'appels en déficit des émissions d'EMTN par Amundi Finance Emissions,
- - 207 milliers d'euros de provisions sur les garanties données de taux, PEA et Assurance et plus particulièrement sur la garantie Max NAV monétarisé suite à la baisse des taux.(Fonds Garantis AMUNDI Objectif Retraite 2020, Fonds HADREE).

Le **Résultat d'exploitation et le Résultat courant avant impôt** s'élèvent à 118 633 milliers d'euros en 2017 contre 185 752 milliers d'euros pour l'exercice 2016.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 37 097 milliers d'euros dont 1 000 milliers d'euros de reprise de provision pour risque fiscal sur le programme LODEOM.

Le taux d'imposition ressort à 31.27%.

Le **Résultat net** au 31 décembre 2017 s'établit à 81 536 milliers d'euros contre 136 425 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Le total du bilan s'établit à 2 988 476 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre 1 642 887 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Les principales évolutions sont les suivantes :

A l'actif (hors activité IFT):

- Le poste Effets Publics et Valeurs assimilées à 163 172 milliers d'euros concernant les opérations sur titres en lien avec la réglementation EMIR,
- Le poste Créances sur établissements de crédit est en baisse à 221 520 milliers d'euros contre 255 433 milliers d'euros au 31 décembre 2016, dont principalement :
 - 218 474 milliers d'euros correspondant aux prêts JJ liés à l'activité "collatéral", à noter que la position au 31 décembre 2016 était un emprunt JJ pour 189 221 milliers d'euros,
 - 1 000 milliers de prêts à terme.

- Les parts dans les entreprises liées sont stables à 48 299 milliers d'euros en 2017 contre 48 306 milliers d'euros en 2016 :

FILIALES & PARTICIPATIONS	Devise	% Contrôle au 31/12/2016	Provision 2016	Valeur nette comptable au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Valeur brute comptable au 31/12/2017	Provision 2017	Valeur nette comptable au 31/12/2017
AMUNDI TC	EUR	99,99		34 166 579			34 166 579		34 166 579
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	38,53		5 628 480			5 628 480		5 628 480
SITS	EUR	NS		10 160			10 160	7 032	3 128
AMUNDI IMMOBILIER	EUR	NS		52		-52	0		0
SCI LES PALMIERS BLEUS	EUR	100	999	0			999	999	0
SCI MASCARIN	EUR	100	999	0			999	999	0
DNA SA	EUR	100	163 000	2 068 000			2 231 000	163 000	2 068 000
LRP	EUR	100		31 000			31 000		31 000
Amundi Finance Emissions	EUR	99,99		2 225 106			2 225 106		2 225 106
LCL Emissions	EUR	99,99		2 225 063			2 225 063		2 225 063
AMUNDI ISSUANCE	EUR	99,99	48 000	1 951 914			1 999 914	48 000	1 951 914
CPR AM	EUR	NS		32		-32	0		0
AMUNDI PEF	EUR	NS		11		-11	0		0
TOTAL			212 998	48 306 397	0	-95	48 519 300	220 030	48 299 270

- Les Obligations et Autres Titres à revenu fixe s'élèvent à 652 407 milliers d'euros contre 22 756 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Cette position correspond au portage d'obligations émises par ses filiales Amundi Finance Emissions , LCL Emissions et Amundi Issuance ainsi que par Crédit Agricole SA avant rachat pour destruction par ces sociétés émettrices.
- Les Actions et autres titres à revenu variable pour 328 milliers d'euros contre 715 milliers d'euros au 31 décembre 2016.
- Le poste Autres actifs (hors IFT) s'élève à 928 162 milliers d'euros contre 1 032 351 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Il se compose principalement :
 - des dépôts de garantie versés de l'activité "collatéral" pour 853 821 milliers d'euros contre 949 237 milliers d'euros au 31 décembre 2016,
 - des acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés pour 48 583 milliers d'euros contre 63 365 milliers d'euros au 31 décembre 2016,
 - des créances clients pour 3 572 milliers d'euros contre 4 089 milliers d'euros au 31 décembre 2016.
- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT) est en augmentation à 59 137 milliers d'euros contre 55 902 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Il se compose principalement des produits à recevoir sur les engagements de hors bilan (fonds garantis et EMTN) suivant le rythme d'encaissement des revenus : les commissions de garantie variables sur fonds PEA sont encaissées annuellement, les commissions de garantie fixes pour la plupart à l'échéance des fonds, tout comme les commissions de garantie variables sur fonds non PEA.

Les commissions de placement, les indemnités de rachat et les commissions de garantie sur les émissions d'EMTN sont encaissées trimestriellement.

Au passif (hors activité IFT) :

- Le poste Dettes envers les établissements de crédit pour 460 218 milliers d'euros dont :
 - 304 000 milliers d'euros d'emprunt JJ à la centrale de trésorerie du groupe contre un prêt JJ de 254 600 milliers d'euros à fin 2016.
 - 156 000 milliers d'euros d'emprunts à terme correspondant au financement des activités liés à la réglementation EMIR applicable depuis 2017.

- Le poste Dettes représentées par un titre pour 12 015 milliers d'euros correspondant aux programme d'émissions d'EMTN par Amundi Finance.

- Le poste Autres passifs (hors IFT), à 1 077 847 milliers d'euros en 2017 (803 393 milliers d'euros en 2016) enregistre principalement les dépôts de garantie reçus liés à l'activité "collatéral" pour 1 040 813 milliers d'euros et la provision d'impôt sur les sociétés pour 37 898 milliers d'euros .

- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT), à 11 994 milliers d'euros contre 13 869 milliers d'euros en 2016, se décompose comme suit :
 - 5 275 milliers d'euros de produits constatés d'avance représentant l'étalement des indemnités pour risque de collecte sur les montages en cours de commercialisation de types fonds à formules, EMTN Amundi Finance Emissions, EMTN LCL Emissions et UCO.
 - 6 718 milliers d'euros de charges à payer dont :
 - 3 590 milliers d'euros au titre des rétrocessions de commissions de placement,
 - 2 292 milliers d'euros au titres des charges d'exploitation dont 1 869 milliers d'euros de refacturation par le groupement de moyens de personnel mis à la disposition concernant l'exercice 2017,
 - 716 milliers d'euros au titre des indemnités d'animation de marché sur les montages de type CA Oblig Immo.

Activité IFT : l'activité fait apparaître un solde au passif de 39 894 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et se compose principalement de :

- 10 684 milliers d'euros sur la correction de valeur des instruments financiers au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA) contre 16 930 milliers d'euros en 2016,
 - 20 528 milliers d'euros de position sur les options,
 - 1 953 milliers d'euros lié à la valorisation des IFT,
 - 6 729 milliers d'euros concernant les positions de couverture.
- Les Provisions pour risques et charges pour 13 731 milliers d'euros contre 14 607 milliers d'euros en 2016 dont :
 - 6 294 milliers d'euros de provisions sur le fond garanti « Testaments obsèques »,
 - 1 818 milliers d'euros de provisions concernant les fonds de recyclage,
 - 1 715 milliers d'euros de provisions pour risques sur l'activité de garantie des fonds et des véhicules d'émissions,
 - 3 820 milliers d'euros de provisions sur les engagements donnés sur les investissements LODEOM en 2013.
 - Le poste Dettes subordonnées est stable à 100 040 milliers d'euros ; il correspond à l'emprunt subordonné à durée indéterminée destiné à augmenter le niveau des fonds propres de la société, ainsi qu'aux dettes rattachées.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(en milliers d'euros)												
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						4						6
Montant total des factures concernées HT ou TTC	56	25				81			1		38	39
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,22%	0,10%				0,32%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice									0,00%		0,03%	0,03%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus						0						1
Montant des factures exclues												3 820
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

Les capitaux propres évoluent comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	40 320	546 427	-219 997		136 425	503 175
Dividendes versés au titre de 2016						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social		-83 572	219 997		-136 425	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2017					81 536	81 536
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2017	40 320	462 855			81 536	584 711

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017 les instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un notionnel de 52 298 millions d'euros contre 44 784 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Tableau de synthese des IFT

Notionnel en millions d'euros	31/12/2017	31/12/2016
IFT Activité Collatéral	40 757	35 784
IFT Activité Notes	457	512
IFT Activité Notes avec marge	63	105
IFT Activité Asset Swap Forward	1 147	934
IFT Activité Emtn réseau CASA	6 451	4 607
IFT Activité Emtn réseau Crelan	277	351
IFT Activité Emtn réseau LCL	2 926	2 453
IFT Activité Emtn Autres réseaux	52	37
IFT Activité Emtn réseau AMUNDI FINANCE	12	0
IFT Activité Couverture Collatéral Titres	156	0
TOTAL	52 298	44 784

Le poste Engagements de garantie donnés s'élève à 22 490 millions d'euros contre 19 853 millions d'euros au 31 décembre 2016. Cette augmentation est due principalement à :

- L'évolution des engagements donnés au titre des fonds garantis et des EMTN pour 2 637 millions d'euros,

Le poste Actifs donnés en garantie s'élève à 110 millions d'euros au 31 décembre 2017, il correspond au Collat Titres donnés au contrepartie de marché dans le cadre de la réglementation EMIR.

Le poste Actifs reçus en garantie s'élève à 526 millions d'euros et correspond au Collat titres reçus des fonds et des contreparties de marché dans le cadre de la réglementation Emir.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le résultat distribuable s'élève à 322 463 965,17 euros, dont le résultat de l'exercice 2017 pour 81 535 907,33 euros et le report à nouveau pour 240 928 057,84 euros.

Au titre de l'exercice 2017, il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice pour 81 535 907,33 euros en report à nouveau ; ce dernier s'élèvera donc après affectation à 322 463 965,17 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la société a attribué à chaque action, un dividende de :

- année 2014 : aucun dividende payé aux actionnaires, le résultat de l'exercice a été intégralement affecté en report à nouveau,
- année 2015 : 75,60 euros par action,
- année 2016 : 83,18 euros par action.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT SUR 2018

En 2018, les tendances observées en 2017 devraient se poursuivre, avec une stabilisation des encours de fonds garantis.

Les émissions d'obligations garanties devraient se poursuivre sur un rythme similaire à celui observé en 2017 au sein de ses filiales Amundi Finance Emissions, LCL Emissions et Amundi Issuance.

LA SURVEILLANCE DES RISQUES DE MARCHE

L'organisation, les procédures et les outils de surveillance des risques sont détaillés dans le rapport annuel de contrôle interne. Les risques d'Amundi Finance résultent des garanties octroyées, de la gestion du portefeuille et de la trésorerie.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Le contrôle de la société au 31 décembre 2017 est le suivant :

- Amundi Asset Management détient 76,13% des actions,
- Amundi détient 23,87%,
- les autres actionnaires détiennent 0,01 % des actions.

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Capital en fin d'exercice (en euros)	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157
Nombre d'actions émises	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829
Opérations et résultat de l'exercice (en milliers d'euros)					
Produit Net Bancaire	172 121	196 624	233 405	192 495	127 010
Résultat avant impôt, amortissement et provisions	163 568	188 001	217 822	185 752	117 606
Impôts sur les bénéfices	-45 476	-53 881	-63 432	-49 327	-37 097
Résultat après impôts, amortissements et provisions	118 092	134 120	154 389	136 425	81 536
Montant des bénéfices distribués	0	0	199 949	219 997	0
Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	44,65	50,71	58,37	51,58	30,83
Résultat après impôt, amortissements et provisions	44,65	50,71	58,37	51,58	30,83
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	75,60	83,18	0,00
Personnel					
Effectif moyen du personnel	8	8	8	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	1 542	1 915	654	675	749
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges et œuvres sociales) (en milliers d'euros)	835	1 092	281	310	353

02

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L.225-37 du Code de Commerce)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Président

Monsieur Nicolas CALCOEN

Directeur Général

Monsieur Pierre BOSIO

Directeur Général Délégué

Madame Béatrice PAILLOLE

Administrateurs

Monsieur Fathi JERFEL

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

représentée Madame Claire CORNIL

Représentants du Comité d'Entreprise

Madame Christine FAGE

Monsieur Franck HANNIBAL

Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

représenté par Monsieur Emmanuel BENOIST

ERNST & YOUNG ET AUTRES

représenté par Madame Claire ROCHAS

PRESENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Il s'est prononcé notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 28 février 2017

- Arrivée à échéance du mandat d'un Administrateur : Monsieur Nicolas CALCOEN.
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas CALCOEN.
- Choix du mode d'administration.
- Renouvellement de Monsieur Nicolas CALCOEN comme Président du Conseil d'Administration de la Société, sous condition suspensive de l'approbation du renouvellement de son mandat d'Administrateur lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- Confirmation de Monsieur Pierre BOSIO comme Directeur Général et de Madame Béatrice PAILLOLE comme Directeur Général Délégué, sous condition suspensive de l'approbation du renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas CALCOEN lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- Confirmation des Dirigeants Effectifs : Monsieur Pierre BOSIO et Madame Béatrice PAILLOLE.
- Arrivée à échéance du Commissaire aux comptes co-titulaire ERNST & YOUNG ET AUTRES et proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire son renouvellement.
- Arrivée à échéance du Commissaire aux comptes suppléant PICARLE & ASSOCIES et proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire son non-renouvellement. La désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant n'étant désormais requis que lorsque le Commissaire aux Comptes titulaire est une personne physique ou société unipersonnelle (article L.823-1 modifié du code de commerce).
- Rapport du Conseil d'Administration, examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2016.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Rapport sur le contrôle interne de l'exercice 2016.

Conseil d'Administration du 17 mai 2017

- Renouvellement du programme d'émission d'Obligations.

Conseil d'Administration du 26 juillet 2017

- Rapport d'activité, examen et arrêté des Comptes Semestriels de la Société au 30 juin 2017.
 - Questions diverses : situation comparée hommes/femmes – Année 2016.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 28 mars 2018

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 juillet 2017.
- Arrivée à échéance des mandats de deux Administrateurs :
 - Monsieur Fathi JERFEL.
 - AMUNDI ASSET MANAGEMENT représentée par Madame Claire CORNIL.
- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement de l'ensemble des mandats cités ci-dessus.
- Rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 et arrêté des comptes de l'exercice :
 - Rapport de gestion.
 - Rapport sur le Gouvernement d'entreprise.
- Rapport annuel 2017 sur le contrôle interne de la société.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

CONVENTIONS REGLEMENTEES (ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE)

Il n'a été conclu au cours de l'exercice 2017 aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (ARTICLE L.225-51-1 DU CODE DE COMMERCE)

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (ARTICLES L.225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU COURS DE L'EXERCICE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Pierre Bosio

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général et Dirigeant Effectif	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Administrateur et Directeur Général	
LCL EMISSIONS	Administrateur et Directeur Général	
AMUNDI ISSUANCE	Directeur Général Délégué	
LRP	Administrateur	
ANATEC	Censeur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Nicolas Calcoen

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI VENTURES	Directeur Général	
AMUNDI INTERMEDIATION	Administrateur	
IM SQUARE	Administrateur	
TIKEHAU CAPITAL ADVISORS *	Administrateur	AMUNDI VENTURES
KBI Global Investors Ltd	Administrateur	
AMUNDI GLOBAL SERVICING *	Administrateur	
CPR ASSET MANAGEMENT	Administrateur	AMUNDI
TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT *	Membre du Conseil de Surveillance	AMUNDI VENTURES

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Claire Cornil

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Fathi Jerfel

Société	Fonction	Représente
Amundi Czech Republic, investiční společnost, a.s. (ACRIS)	Président du Conseil de Surveillance	
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI IMMOBILIER	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI SGR S.P.A	Président du Conseil d'Administration	
ETOILE GESTION *	Président du Conseil d'Administration	
SOCIETE GENERALE GESTION - S2G	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI JAPAN LTD (EX SGAM JAPAN CO LTD)	Président	
Pioneer Investment Management Sgr p.A (Italy)	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Administrateur et Directeur Général Délégué	
SBI FUNDS MANAGEMENT PRIVATE LTD	Administrateur	
NEXTSTAGE AM	Administrateur	
WAFI GESTION (MAROC)	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
AMUNDI FINANCE	Administrateur	
RADIAN	Administrateur	AMUNDI
Amundi Pension Fund	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Béatrice Paillole

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur et Directeur Général	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Directeur Général Délégué	
LCL EMISSIONS	Directeur Général Délégué	
AMUNDI FINANCE	Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-3 du Code de commerce, nous devons rendre compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social détenant au moins un mandat dans une société, contrôlée par la Société ou qui la contrôle, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Nous devons indiquer également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

A ce titre, nous vous informons que la Société n'a versé ni rémunération, ni avantage en nature, ni jetons de présence à ses mandataires sociaux au cours de l'année 2017. De plus, aucun plan d'options (options d'achat ou options de souscription) n'a été mis en place au sein de la Société.

Certains mandataires sociaux exercent un mandat dans une société, contrôlée par la Société ou qui la contrôle, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Cependant la rémunération qu'ils perçoivent de la part de cette société n'est pas liée à leur mandat mais à leur activité principale en tant que salariés du groupe Amundi et plus largement du groupe Crédit Agricole S.A., actionnaire indirect principal de la Société. Ils reçoivent, à ce titre, une rémunération et des avantages conformes aux grilles de classification en vigueur au sein du groupe Crédit Agricole S.A..

Conformément à la politique interne du groupe Crédit Agricole S.A. relative aux salariés qui n'exercent pas de mandats sociaux au sein des sociétés cotées du groupe Crédit Agricole S.A., Amundi ne communique pas cette rémunération et ces avantages à ses filiales.

03

Etats Financiers 2017

**AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS
AU 31/12/2017**

**Arrêté par le Conseil d'administration d'AMUNDI FINANCE
en date du 28/03/2018 et soumis à l'approbation
de l'Assemblée générale ordinaire du 17/05/2018**

SOMMAIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017	3
HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2017	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017	6
NOTE 1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ...	7
NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	14
NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	14
NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	15
NOTE 6 TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	17
NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	19
NOTE 8 ACTIONS PROPRES	20
NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	20
NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF	20
NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	21
NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	21
NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	21
NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	22
NOTE 15 PROVISIONS	22
NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT	23
NOTE 17 ENGAGEMENTS SOCIAUX : AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI, REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES	23
NOTE 18 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	23
NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	24
NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (avant répartition)	24
NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES	24
NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	25
NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES	25
NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES	25
NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	26
NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	28
NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE	29
NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES	29
NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	30
NOTE 29 REVENUS DES TITRES	30
NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS	31
NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	31
NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	32
NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32
NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	33
NOTE 35 COUT DU RISQUE	34
NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES	34
NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES	34
NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF	34
NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS	35
NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	35
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET PUBLICITE	35

AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS AU 31/12/2017

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Opérations interbancaires et assimilées		384 692	255 433
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5	163 172	
Créances sur les établissements de crédit	3	221 520	255 433
Opérations avec la clientèle	4		
Opérations sur titres		652 735	23 471
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	652 407	22 756
Actions et autres titres à revenu variable	5	328	715
Valeurs immobilisées		275 723	275 730
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7		
Parts dans les entreprises liées	6-7	48 299	48 306
Immobilisations incorporelles	7	227 424	227 424
Immobilisations corporelles	7		
Capital souscrit non versé			
Actions propres	8		
Comptes de régularisation et actifs divers		1 675 327	1 088 253
Autres actifs	9	1 602 574	1 032 351
Comptes de régularisation	9	72 753	55 902
TOTAL ACTIF		2 988 476	1 642 887

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Opérations interbancaires et assimilées		460 218	189 221
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	460 218	189 221
Comptes créditeurs de la clientèle	12		
Dettes représentées par un titre	13	12 015	
Comptes de régularisation et passifs divers		1 817 761	835 844
Autres passifs	14	1 795 083	803 393
Comptes de régularisation	14	22 678	32 451
Provisions et dettes subordonnées		113 771	114 647
Provisions	15-16-17	13 731	14 607
Dettes subordonnées	19	100 040	100 040
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	18		
Capitaux propres hors FRBG :	20	584 711	503 175
Capital souscrit		40 320	40 320
Primes d'émission		217 511	217 511
Réserves		4 416	4 416
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		240 928	324 500
Resultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes			-219 997
Résultat de l'exercice		81 536	136 425
TOTAL PASSIF		2 988 476	1 642 887

HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements	26		
Engagements de garantie	26	22 490 183	19 852 590
Engagements sur titres	26		
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement	26		
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	28-29	5 967	1 909
Intérêts et charges assimilées	28	-10 418	-7 352
Revenus des titres à revenu variable	29	10 781	46 773
Commissions (produits)	30	86 256	131 649
Commissions (charges)	30	-21 672	-10 288
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	56 126	29 122
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	996	1 847
Autres produits d'exploitation bancaire	33		
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-1 026	-1 165
Produit net bancaire		127 010	192 495
Charges générales d'exploitation	34	-9 404	-9 511
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles			
Résultat brut d'exploitation		117 606	182 984
Coût du risque	35	1 027	2 768
Résultat d'exploitation		118 633	185 752
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
Résultat courant avant impôt		118 633	185 752
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	37	-37 097	-49 327
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net		81 536	136 425

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôt	118 633	185 752
Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux dépréciations	124	-2 849
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/gain net des activités d'investissement		
Produits/charges des activités de financement	4 814	4 814
Autres mouvements	-5 111	19 926
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-173	21 891
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	154 948	3
Flux liés aux opérations avec la clientèle		
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-765 838	22 567
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	381 073	-209 073
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Impôts versés	-33 799	-71 374
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-263 616	-257 877
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	-145 156	-50 234
Flux liés aux participations	7	42
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	7	42
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-219 997
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-4 814	-4 814
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	-4 814	-224 811
Effet de la variation des taux de change et autres flux de variation sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-149 962	-275 003
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	66 214	341 217
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	66 214	341 217
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-83 749	66 214
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-83 749	66 214
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-149 962	-275 003

NOTE 1 LE CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Cadre juridique et financier

Le capital social de Amundi Finance, s'élève à 40 320 157 euros au 31 décembre 2017. Il est divisé en 2 644 829 actions de 15,24 euros de valeur nominale chacune.

Depuis le 19 février 2002, Amundi Finance bénéficie d'un agrément délivré par le CECEI (devenu ACPR). Amundi Finance est agréé en qualité d'établissement de crédit à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 76,12 % par Amundi Asset Management,
- 23,87 % par Amundi,
- le solde étant détenu par les autres sociétés du groupe.

La présente annexe est une partie indissociable des comptes intermédiaires de la société Amundi Finance clos au 31 décembre 2017. Elle est exprimée en milliers d'euros (« K€ »).

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes est de 2 988 476 K€.

Le produit net bancaire (PNB) composant ces comptes est de 127 010 K€.

Le résultat net est de 81 536 K€ (81 535 907.33 €).

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2017

En 2017, Amundi Finance a effectué le lancement de trois émissions pour un montant total de 12 M€.

Par ailleurs, les deux autres filiales dédiées à l'activité d'EMTN "Amundi Finance Emissions" et "LCL Emissions" ont poursuivi en 2017 leur programme d'émission auprès du réseau Crédit Agricole pour la première et auprès des réseaux LCL pour la seconde.

1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2017

Néant.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes d'Amundi Finance sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit tels que figurant dans le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, autres concours à la clientèle.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les prêts subordonnés sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, clientèle).

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel, et en tout état de cause impayées depuis plus d'un an, ou encore présentant un caractère contentieux. Ces créances sont extraites de leur poste d'origine et inscrites dans la rubrique « créances douteuses » ; des provisions sont portées en déduction des actifs, en fonction de l'examen des dossiers. Les intérêts non réglés sont recensés en comptabilité et provisionnés à due concurrence.

2.2 Portefeuille-titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Sont également considérés comme des titres de transaction les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers qui sont gérés ensemble.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique : « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Les plus-values et moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « gains ou pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés ».

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent, si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi Finance détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi Finance utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

2.3 Immobilisations

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi Finance applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

En application du règlement CRC 2004-06, le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée « en magasin ».

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi Finance suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

composant	durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lors de l'apport par Amundi Asset Management de son activité de garanties en 2004, Amundi Finance a comptabilisé un fonds de commerce pour la valeur de 227 424 K€. Ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Le règlement ANC n° 2015-06 modifie depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du PCG relatives aux règles de comptabilisation des actifs immobilisés. Les modifications concernent notamment la définition du fonds commercial qui est présumé non amortissable, sans qu'il soit nécessaire d'en justifier. Cette présomption reste toutefois réfutable. Le fonds commercial doit être soumis à un test de dépréciation annuel qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif "Dettes subordonnées".

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.6 Provisions

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

Amundi Finance

10

2.7 Opérations sur produits dérivés

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2017 les engagements financiers à terme s'élèvent à 52 297 996 K€.

Les instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé ou de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

L'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) sont portés au compte de résultat sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de négociation" pour un montant net représentant un produit de 56 125 809,28 euros dont 49 577 481,00 euros d'indemnités de risques de collecte liés au lancement de nouveaux fonds et EMTN.

Opérations de marché

Les opérations de marché regroupent :

- les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) ;
- la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement ANC 2014-07) ;
- les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction - au sens du règlement ANC 2014-07.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.»

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

à partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif ;

à l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global de Crédit Agricole S.A. (catégorie « c » article -2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont inscrits prorata temporis dans la rubrique « Intérêts et produits (charges) assimilé(e)s – Produit (charge) net(te) sur opérations de macro couverture ». Les gains et pertes latents ne sont pas enregistrés.

Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. A ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories a et d de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue de Amundi Finance.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou de proxy de CDS.

En l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de CDS Single Name de contreparties de même rating, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

2.8 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires libellées en devises sont converties au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction, les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

Dans le cadre de l'application de l'application du Titre 7 Comptabilisation des opérations en devises du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change.

2.9 Engagements hors-bilan

Engagements de financement

Les engagements de financement constituent une promesse irrévocable prise par un établissement de crédit de consentir des concours en trésorerie en faveur du bénéficiaire suivant les modalités prévues par le contrat. Les offres préalables de prêts sont comptabilisées dès leur acceptation par le client.

Amundi Finance respectant pleinement ses obligations en matière de ratio de liquidité, n'a pas eu recours à ce mode de financement sur 2017.

Engagements de garantie donnés

Dans le cadre de l'activité Amundi Finance accorde sa garantie dans le cadre de l'émission de garanties de capital ou de performance en faveur de clients d'Amundi (selon les modalités de calcul ci-dessous).

Au 31 Décembre 2017, ces garanties données ainsi que les garanties accordées directement s'élèvent à 22 490 183 K€.

Le hors bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change. De même, il ne comporte pas les engagements reçus concernant les Bons du Trésor, les valeurs assimilées et les autres valeurs données en garantie.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe aux notes 26 et 26.1

2.10 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi Tenue de Comptes, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de cette « UES » est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né. Elle figure dans les frais de personnel.

Une charge estimée correspondant à l'intéressement est constatée dans le compte de résultat au même titre que la participation. Elle figure également dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.11 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi - plans de retraite - régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs". Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Finance n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régimes à prestations définies

Amundi Finance applique la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 07 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014.

A ce titre, Amundi Finance provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Au 31 décembre 2017, les engagements sont valorisés à 223 K€ et la provision à 85 K€.

Les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 7.46 %.
- une variation de moins de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 8.28%.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES (dont Amundi Finance) ont été signées. Cette externalisation des « IFC » s'est traduite par un transfert d'une partie de la provision de passif existante dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.12 Impôt sur les bénéfices

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi Finance a signé avec Amundi une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi Finance en 2014, a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 quater C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2017					Créances rattachées	Total	31/12/2016
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal			Total
Etablissements de crédit								
Comptes et prêts :								
· à vue	220 465				220 465		220 465	255 433
· à terme				1 000	1 000	55	1 055	
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Prêts subordonnés								
Total	220 465			1 000	221 465	55	221 520	255 433
Dépréciations								
VALEURS NETTES AU BILAN	220 465			1 000	221 465	55	221 520	255 433
Comptes ordinaires								
Comptes et avances à terme								
Total								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN								
TOTAL	220 465			1 000	221 465	55	221 520	255 433

NOTE 4 OPERATION AVEC LA CLIENTELE

Néant

NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	31/12/2017				31/12/2016	
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :		162 729			162 729	
· dont surcote restant à amortir		6 729			6 729	
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		443			443	
Dépréciations						
Valeur nette au bilan		163 172			163 172	
Obligations et autres titres à revenu fixe :	641 397	11 000			652 397	22 756
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs	641 397	11 000			652 397	22 756
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		10			10	
Dépréciations						
Valeur nette au bilan	641 397	11 010			652 407	22 756
Actions et autres titres à revenu variable		331			331	715
Créances rattachées						
Dépréciations		-2			-2	
Valeur nette au bilan		328			328	715
Total	641 397	174 510			815 907	23 471
Valeurs estimatives	641 397	174 510			815 907	2 187 719

NOTE 5.1 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (hors effets publics) : VENTILATION PAR GRANDES CATEGORIES DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Encours nets 31/12/2017	Encours nets 31/12/2016
Administration et banques centrales (y compris Etats)		
Etablissements de crédit	27 217	11 454
Sociétés financières	625 510	12 017
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles		
Divers et non ventilés		
Total en principal	652 727	23 471
Créances rattachées	10	
Dépréciations	-2	
Valeurs nettes au bilan	652 735	23 471

Amundi Finance

15

Annexes aux comptes annuels – 31 Décembre 2017

NOTE 5.2 VENTILATION DES TITRES COTES ET NON COTES A REVENU FIXE OU VARIABLE

(en milliers d'euros)	31/12/2017				31/12/2016			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés	631 530	162 729		794 259	14 188			14 188
Titres non cotés	20 866		331	21 197	8 569		715	9 284
Créances rattachées	10	443		453				
Dépréciations			-2	-2				
Valeurs nettes au bilan	652 407	163 172	328	815 907	22 756		715	23 471

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 31 Décembre 2017 :

En milliers d'euros	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
OPCVM monétaires		
OPCVM obligataires		
OPCVM actions		
OPCVM autres	328	328
TOTAL	328	328

NOTE 5.3 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

En milliers d'euros	31/12/2017					Créances rattachées	31/12/2016	
	<3mois	>3mois <1an	>1an <5 ans	>5 ans	Total en principal		Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Valeur Brute		1 066	9 085	642 246	652 397	10	652 407	22 756
Dépréciations								
Valeur nette au bilan		1 066	9 085	642 246	652 397	10	652 407	22 756
Effets publics et valeurs assimilées								
Valeur Brute			93 930	68 799	162 729	443	163 172	
Dépréciations								
Valeur nette au bilan			93 930	68 799	162 729	443	163 172	

NOTE 5.4 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers d'euros	Encours nets	Encours nets
	31/12/2017	31/12/2016
France (y compris DOM-TOM)	811 992	20 581
Autres pays de l'U.E.	3 134	2 176
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et du sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Total en principal	815 126	22 756
Créances rattachées	453	
Dépréciations		
VALEUR NETTE AU BILAN	815 579	22 756

NOTE 6 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

(en milliers d'euros)

Société	informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute					
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société										
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)										
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)										
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)										
AMUNDI TENUE DE COMPTES	EUR	24 000	25 475	100,00%	34 167	34 167		43 602	7 310	5 664
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	14 604	49 130	38,53%	5 628	5 628		164 006	87 396	5 552
4) Autres participations (10 à 50% du capital)										
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1% du capital de Amundi Finance										
	EUR				8 724	8 504				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS					48 519	48 299				

NOTE 6.1 VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017		31/12/2016	
	valeur au bilan	Valeur estimative	valeur au bilan	Valeur estimative
Parts dans les entreprises liées				
· Titres non cotés	48 519	48 299	48 519	48 306
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-220		-213	
Valeur nette au bilan	48 299	48 299	48 306	48 306
Titres de participation et autres titres détenus à long terme				
Titres de participation				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total titres de participation				
Autres titres détenus à long terme				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total autres titres détenus à long terme				
Valeur nette au bilan				
Total des titres de participation	48 299	48 299	48 306	48 306

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017		31/12/2016	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
TOTAL VALEURS BRUTES				
Titres non cotés	48 519	48 299	48 519	48 306
Titres cotés				
TOTAL	48 519	48 299	48 519	48 306

NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

NOTE 7.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	01/01/2017	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2017
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	48 519				48 519
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-213		-7		-220
VALEUR NETTE AU BILAN	48 306		-7		48 299
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	48 306		-7		48 299

NOTE 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	01/01/2017	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2017
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes					
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	227 424				227 424
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN	227 424				227 424
TOTAL	227 424				227 424

Amundi Finance

19

Annexes aux comptes annuels – 31 Décembre 2017

NOTE 8 ACTIONS PROPRES

Néant

NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Autres actifs (1)		
Instruments conditionnels achetés	674 412	
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers (2)	928 162	1 032 351
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
Valeur nette au bilan	1 602 574	1 032 351
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	59 137	55 901
Charges constatées d'avance		1
Charges à répartir	-6 729	
Autres comptes de régularisation	20 344	
Valeur nette au bilan	72 753	55 902
Total	1 675 327	1 088 253

(1) les montants incluent les créances rattachées.

(2) dont 426 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Les AUTRES ACTIFS sont principalement composés des dépôts de garantie versés liés à l'activité du collatéral (853 821 milliers d'euros), des acomptes d'impôt sur les sociétés (48 583 milliers d'euros), des créances clients (3 572 milliers d'euros), les options achetées (pour 674 412 milliers d'euros) et des autres créances (21 758 milliers d'euros).

Les Autres produits à recevoir sont relatifs à l'activité de garantie.

NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2016	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2017
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	213		9			222
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
Total	213		9			222

NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2017					Dettes rattachées	Total	31/12/2016
	≤ 3mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal			Total
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
· à vue	304 214				304 214	4	304 218	189 221
· à terme	40 000	116 000			156 000		156 000	
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	344 214	116 000			460 214	4	460 218	189 221

NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

Néant

NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Note 13.1 Dettes représentées par un titre - analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2017					Dettes rattachées	Total	31/12/2016
	≤3mois	>3mois ≤1an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	Total en principal			total
Bons de caisse								
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables				12 000	12 000	15	12 015	
Emprunts obligataires								
Autres dettes représentées par un titre								
VALEUR AU BILAN				12 000	12 000	15	12 015	

NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Autres passifs (1)		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	717 237	
Comptes de règlement et de négociation	-2 325	
Créditeurs divers	1 080 172	803 393
Versements restant à effectuer sur titres		
Valeur au bilan	1 795 083	803 393
Comptes de régularisation		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers		
- Produits constatés d'avance	5 275	5 550
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme	10 684	18 582
- Autres charges à payer	6 718	8 319
- Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	22 678	32 451
TOTAL	1 817 761	835 844

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

Les AUTRES PASSIFS sont principalement composés des dépôts de garantie reçus liés à l'activité du collatéral (1 040 813 milliers d'euros), des options vendues (717 237 milliers d'euros), de la charge d'impôt sur les sociétés (37 898 milliers d'euros) et des autres dettes pour le solde.

NOTE 15 PROVISIONS

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2017	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2017
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés	74	11				85
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature	3 101	526		-1 235	-678	1 715
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts	1 000			-1 000		
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	10 432	3 106	-2 232	-52	678	11 932
VALEUR AU BILAN	14 607	3 643	-2 232	-2 287		13 731

Amundi Finance

22

Annexes aux comptes annuels – 31 Décembre 2017

NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT

Néant

NOTE 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

<u>Variations de la dette actuarielle</u>			<u>Variations de juste valeur des actifs des régimes</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dette actuarielle au 31/12/N-1	213	188	Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1	139	130
Coûts des services rendus sur la période	11	10	Rendement attendu des actifs	2	2
Effet de l'actualisation	3	3	Gains/pertes actuariels	-2	7
Cotisations employés			Cotisation de l'employeur		
Modifications, réductions et liquidations de régime			Cotisation de l'employé		
Variation de périmètre			Modification/réduction/liquidation de régime		
Indemnités de cessation d'activité			Variation de périmètre		
Prestations versées			Indemnités de cessation d'activité		
(Gains) / pertes actuariels	-3	12	Prestations versées par le fonds		
Dette actuarielle au 31/12/N	224	213	Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N	139	139
<u>Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat</u>			<u>Position nette</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Coûts des services rendus sur la période	11	10	Dette actuarielle au 31/12/N	224	213
Coût financier	3	3	Impact de la limitation d'actifs		
Rendement attendu des actifs sur la période	-2	-2	Juste valeur des actifs en fin de période	-139	-139
Amortissement du coût des services passés			Position nette (passif)/actifs au 31/12/N	-85	-74
Autres gains ou pertes					
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	12	11			

NOTE 18 FONDS POUR RISQUE BANCAIRES GENERAUX

Néant

NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2017					31/12/2016		
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Dettes subordonnées à terme								
Euro								
Dollar								
Titres et emprunts participatifs								
Autres emprunts subordonnés à terme								
Dettes subordonnées à durée indéterminée (1)				100 000	100 000	40	100 040	100 040
C/C bloqués des Caisses Locales								
Dépôts Gtie à caractère mutuel								
VALEURS AU BILAN				100 000	100 000	40	100 040	100 040

(1) durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminées positionnées par défaut en > 5 ans.

Le montant des charges relatives aux dettes subordonnées s'élève à 4 814 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	40 320	546 427	-219 997		136 425	503 175
Dividendes versés au titre de 2016						
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social		-83 572	219 997		-136 425	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2017					81 536	81 536
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2017	40 320	462 855			81 536	584 711

NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres	584 711	503 175
Fonds pour risques bancaires généraux		
Dettes subordonnées et titres participatifs	100 040	100 040
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	684 751	603 215

NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2017 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2016 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	873 927	278 190
sur les établissements de crédit et institutions financières	221 520	255 433
sur la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe	652 407	22 756
Dettes	560 044	289 260
Sur les établissements de crédits et institutions financières	460 004	189 220
Sur la clientèle		
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	100 040	100 040
Engagements donnés	5 915 258	3 828 155
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	5 915 258	3 828 155
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	2 988 476	2 988 476	1 642 887	1 642 887
Autres devises de l'Union Europ.				
Franc Suisse				
Dollar				
Yen				
Autres devises				
Total	2 988 476	2 988 476	1 642 887	1 642 887

NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES

Néant

NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes	156 000	45 144 516	45 300 516	44 783 926
Opérations sur marchés organisés (1)				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
Opérations de gré à gré (1)	156 000	45 144 516	45 300 516	44 783 926
Swaps de taux d'intérêt	156 000	3 497 586	3 653 586	3 028 341
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		41 646 930	41 646 930	41 755 585
Autres contrats à terme				
Opérations conditionnelles		6 997 480	6 997 480	
Opérations sur marchés organisés				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Opérations de gré à gré		6 997 480	6 997 480	
Options de swap de taux :				
* Achetés				
* Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
* Achetés		4 218 740	4 218 740	
* Vendus		2 778 740	2 778 740	
Autres instruments à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Dérivés de crédit				
Contrats de dérivés de crédit :				
* Achetés				
* Vendus				
TOTAL	156 000	52 141 996	52 297 996	44 783 926

(1) : Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats)

NOTE 25.1 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : ENCOURS NOTIONNELS PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2017			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	361 200	1 075 275	2 217 111	361 200	1 075 275	2 217 111			
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices	425 460	23 378 427	17 843 043	425 460	23 378 427	17 843 043			
Opérations conditionnelles sur actions et indices		1 500 800	5 496 680		1 500 800	5 496 680			
Dérivés sur actions, indices boursier									
Sous total	786 660	25 954 502	25 556 834	786 660	25 954 502	25 556 834			
Opérations de change à terme									
Total général	786 660	25 954 502	25 556 834	786 660	25 954 502	25 556 834			

NOTE 25.2 INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt	-595	3 653 586	-188	3 028 341
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursier et métaux précieux	-21 885	48 644 410	-1 464	41 755 585
Sous total	-22 480	52 297 996	-1 652	44 783 926
Opérations de change à terme				
TOTAL	-22 480	52 297 996	-1 652	44 783 926

NOTE 25.3 VENTILATION DES CONTRATS D'ÉCHANGE DE TAUX D'INTERET

(en milliers d'euros)

CONTRATS D'ÉCHANGE DE TAUX D'INTERET ET DE DEVISES	Position ouverte isolée	Micro-couverture	Macro-couverture	Swaps de transaction
Contrats d'échange de taux		156 000		3 497 586
Contrats assimilés (1)				

(1) Il s'agit des contrats assimilés au sens de l'article 1er du règlement 90.15 du CRBF.

NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES	22 490 183	19 852 590
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie	22 490 183	19 852 590
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	22 490 183	19 852 590
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	22 490 183	19 852 590
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE

Dans le cadre de la réglementation EMIR (European market and infrastructure régulation), qui s'applique à toute contrepartie, financière (établissements de crédit, entreprises d'investissement, compagnies d'assurance, sociétés de gestion...) ou non financière qui effectue une transaction sur un produit dérivé de gré à gré, Amundi Finance enregistre au titre de son activité :

- les valeurs reçues en garantie de ses contreparties pour 525 778 milliers d'euros,
- les valeurs données en garantie à ses contreparties 109 743 milliers d'euros.

NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

La gestion du risque de contrepartie (entreprises, banques, institutionnels) s'appuie sur :

- une organisation par unité spécialisée et par métier rapportant à la Direction Générale.
- les procédures internes qui fixent les règles de prise et de suivi du risque s'appliquant aux divers opérateurs de l'établissement. Ce principe de fixation d'une limite d'engagement est appliqué à tout type de contrepartie : entreprise, banque, institution financière, entités étatiques ou parapubliques. De même, les interventions en risque sur des contreparties contrôlées ou résidant dans un pays n'appartenant pas à l'OCDE sont plafonnées pays par pays, tous types d'opérations et d'interventions confondus. Ces « limites-pays » sont révisables périodiquement.
- des méthodologies de mesure des risques. Ainsi, chaque contrepartie dispose d'une limite maximale d'engagement incluant l'ensemble des opérations.

L'exposition de l'établissement aux risques de contrepartie sur les instruments à terme et optionnels sur taux d'intérêt, change, matières premières et métaux précieux peut être mesurée par la valeur de marché de ces instruments et par le risque de crédit potentiel résultant de l'application de facteurs de majoration (add-on) réglementaires, fonction de la durée résiduelle et de la nature des contrats.

Répartition des risques de contrepartie sur instruments financiers à terme

	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
(en milliers d'euros)						
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	1 827 419	10 684	1 816 734	1 314 208	16 918	1 297 290
Risques sur les autres contreparties						
Total avant effet des accords de compensation	1 827 419	10 684	1 816 734	1 314 208	16 918	1 297 290
Dont risques sur contrats de :						
taux d'intérêt, change et matières premières	142 701		142 701	152 276		152 276
Dérivés actions et sur indices	1 684 718		1 684 718	1 161 932		1 161 932
Total avant effet des accords de compensation	1 827 419		1 827 419	1 314 208		1 314 208
Incidences des accords de compensation	1 038 981		1 038 981	741 411		741 411
Total après effet des accords de compensation	788 438	10 684	777 753	572 797	16 918	555 879

NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
sur opérations avec les établissements de crédit	3 614	1 751
Sur opérations avec la clientèle	1	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	24	
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	137	158
Intérêts et produits assimilés	3 776	1 909
Sur opérations avec les établissements de crédit	-5 594	-5 269
Sur opérations avec la clientèle	-2 246	-2 079
Charge nette sur opérations de macro-couverture	-283	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-32	
Autres intérêts et charges assimilées	-71	-4
Intérêts et charges assimilées	-8 226	-7 352
Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés	-4 451	-5 443

NOTE 29 REVENUS DES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres fixes		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	10 781	46 773
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres variables	10 781	46 773
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	10 781	46 773

NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2017			31/12/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres	17 026	-15 681	1 346	11 224	-9 433	1 791
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	67 264	-2 886	64 378	120 425	-855	119 570
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions	1 966	-3 106	-1 140			
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	86 256	-21 672	64 584	131 649	-10 288	121 361

NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Solde des opérations sur titres de transaction	3 470	2 142
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	52 656	26 980
GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	56 126	29 122

NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-9	-42
Reprises de dépréciations		46
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	-9	4
Plus-values de cession réalisées	1 006	1 843
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	1 006	1 843
Solde des opérations sur titres de placement	996	1 847
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	996	1 847

NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits divers		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges		
Reprises provisions		
Autres produits d'exploitation bancaire		
Charges diverses		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-1 026	-1 165
Dotations provisions		
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 026	-1 165
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 026	-1 165

NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-760	-690
Charges sociales	-353	-310
Intéressement et participation	-64	-112
Impôts et taxes sur rémunérations	-127	-117
Total des charges de personnel	-1 304	-1 229
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 304	-1 229
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 179	-4 126
Services extérieurs et autres frais administratifs	-4 921	-4 155
Total des charges administratives	-8 100	-8 282
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-8 100	-8 282
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-9 404	-9 511

(1) dont 685 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

NOTE 34.1 EFFECTIF

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	10	10
Non-cadres		
TOTAL	10	10
<i>Dont : France</i>	<i>10</i>	<i>10</i>
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

NOTE 35 COUT DU RISQUE

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions et dépréciations	-526	-1 900
Dépréciations de créances douteuses		
Autres dotations aux provisions et dépréciations	-526	-1 900
Reprises des provisions et dépréciations	1 553	4 765
Reprises de dépréciations de créances douteuses		
Autres reprises de provisions et dépréciations	1 553	4 765
Variation des provisions et dépréciations	1 027	2 864
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées		
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées		-97
Décote sur prêts restructurés		
Récupérations sur créances amorties		
Autres pertes		
Autres produits		
COÛT DU RISQUE	1 027	2 768

NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant

NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)

Répartition de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant Impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	118 671	37 099	81 572
Provisions réglementées participation des salariés aux fruits de l'expansion	-38	-2	-36
Résultat	118 633	37 097	81 536
Crédit d'impôts Avoirs fiscaux Imputation			
Impôts sur les sociétés	118 633	37 097	81 536

Amundi Finance fait partie du groupe d'intégration fiscale d'Amundi depuis le 1er janvier 2010.

NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF

Néant

NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat distribuable s'élève à 322 463 965,17 euros, dont le résultat de l'exercice 2017 pour 81 535 907.33 euros et le report à nouveau pour 240 928 057,84 euros.

Au titre de l'exercice 2017, il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice pour 81 535 907.33 euros en report à nouveau ; ce dernier s'élèvera donc après affectation à 322 463 965.17 euros.

NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Amundi.

REMUNERATIONS DIVERSES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

04

Rapports des Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Assemblée Générale de la société Amundi France,
Amundi Finance
90, boulevard Pasteur
75730 Paris Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur, prévues par les dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester l'exactitude et la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Amundi Finance par votre assemblée générale du 26 mars 2003 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 26 avril 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la quatorzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la douzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

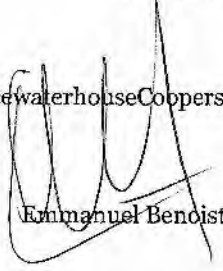
Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La-Défense, le 13 avril 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres


Emmanuel Benoist

Claire Rochas 

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2017)**

A l'Assemblée Générale de la société Amundi France,
Amundi Finance
Comptabilité Fournisseurs
90, boulevard Pasteur
75730 Paris Cedex 15

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que sur les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Amundi Finance

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017) - Page 2

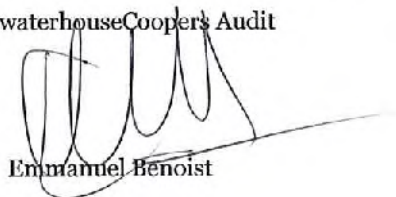
CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 13 avril 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Emmanuel Benoist

ERNST & YOUNG et Autres

Claire Rochas



05

Déclaration du Directeur Général

AMUNDI FINANCE
Société Anonyme
Au capital de 40 320 157 euros
Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris
421 304 601 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux comptes.

Paris, le 25/04/2018

Pierre BOSIO
Directeur Général



AMUNDI FINANCE

Société Anonyme au capital de 40.320.157 euros

Etablissement de crédit agréé par l'ACPR

Siège social : 90 boulevard pasteur - 75015 PARIS - RCS Paris 421 304 601